

a été comblée et au-delà, de même que le montant de \$1,150,636.47 entré à notre bilan de 1914 a été dépassé; nous avons le 29 avril dernier \$1,211,347.58. Nous augurons bien de l'avenir de cette succursale, si prochainement, comme nous en avons l'intime conviction, la guerre se termine glorieusement pour les armes de la France et des Alliés. La guerre n'a pas eu d'influence sensible sur nos opérations; nos campagnes sont restées florissantes, tant par l'abondance des récoltes que par les prix rémunérateurs que nos cultivateurs ont obtenus et obtiennent pour leurs produits.

Dans nos villes, le commerce est plus actif et nos ouvriers ont de l'ouvrage. Les munitions de guerre de toutes sortes contribuent dans une forte proportion à cette amélioration générale. La banque, par l'aide donnée à ses clients, a pris part, et avec avantage, à cette production d'obus, d'habillements, etc.

Nous avons versé de nouveau \$7,500 au Fonds Patriotique, et fait diverses autres moindres souscriptions aux différentes oeuvres méritoires, patriotiques et nécessaires que la guerre impose aux institutions comme aux citoyens. Notre position financière avantageuse nous a permis de souscrire à divers emprunts comme suit:

\$ 300,000 à l'emprunt canadien.

1,000,000 à l'emprunt Impérial, pour les munitions de guerre à être manufacturées au pays,

et 200,000 à l'emprunt français, aussi pour munitions à être payées au Canada.

Tous ces divers achats de débentures ont été faits dans des conditions avantageuses.

Par notre souscription à l'emprunt français, nous avons voulu prouver à nos actionnaires et déposants français, combien grand est notre attachement à la France, aussi l'honneur et l'orgueil que nous inspire la conduite admirable de ses vaillants soldats, ainsi que le patriotisme, le courage et l'abnégation de toute la nation. Nous sommes fiers de nous réclamer comme descendants d'une aussi vaillante et forte race, dont nous avons conservé la langue avec amour.

L'an dernier, nous vous annoncions notre intention de reconstruire l'édifice que nous occupons actuellement. Nous avons cru devoir ajourner ce projet à après la fin de la guerre, quand le cours normal des affaires aura repris son équilibre.

Nous avons construit à Chicoutimi un édifice de banque en rapport avec l'importance de nos affaires dans cette région. Nous avons aussi, mais dans des proportions moindres, construit, acheté ou réparé, pour notre usage, des propriétés à Belvédère et Bienville.

Si, comme nous en avons l'espérance, l'année fiscale commencée nous donne le résultat attendu, notre réserve sera, au premier mai prochain, égale à notre capital. Vous pourrez compter, une fois ce but atteint, sur une augmentation de dividendes.

Nous avons, au cours de cette année, fait une perte douloureuse, par la mort de notre Vice-Président, l'Honorable Juge Chauveau. Pendant vingt et un ans, il avait consacré à l'institution son intelligence, son jugement, et son travail, et cela presque à l'exclusion de ses autres occupations, faisant de la banque sa principale affaire. Notre succursale de Paris était l'objet d'une attention spéciale de sa part. Vous vous rappelez encore avec quelle chaleur et quelle conviction il

vous en parlait à chaque assemblée annuelle. La banque a perdu un conseiller éclairé, et nous, un ami. Nous renouvelons à sa famille l'expression de notre sympathie et des profonds regrets que nous cause sa disparition. Il a été remplacé à la Vice-Présidence par M. J.-B. Laliberté, et comme directeur, par notre gérant général, M. Nap. Lavoie.

L'inspection de tous nos bureaux, bureau-chef, succursales et sous-agences, a été faite avec soin. Nous devons à notre personnel des remerciements pour le zèle et l'intelligence avec lesquels ils ont rempli leur devoir.

R. AUDETTE,
Président.

N. LAVOIE,
Gérant Général.

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par M. J.-B. Laliberté:

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états y annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. — Adopté.

Proposé par M. Chas. Grenier, N.P., secondé par M. N. Arthur Drolet:

Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'Acte des Banques, soit nommé vérificateur de la banque pour l'année 1916-17. — Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs, et les messieurs dont les noms suivent, ayant obtenu le plus grand nombre de votes, furent élus, savoir: MM. Rodolphe Audette, J. B. Laliberté, Victor Châteauevert, Nap. Drouin, Naz. Fortier, Chas. Pettigrew et Nap. Lavoie.

Le Président laisse le fauteuil, et M. Chas. Grenier, N.P. ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par le Révd. Tancrede Paquet, secondé par M. A. S. Garneau:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée. — Adopté.

Proposé par M. J. P. Plamondon,
Secondé par M. S. Jules Larue, N.P.:

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et à M. le secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Cette motion est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

A. AUDETTE,
Président.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.

Québec, le 14 juin 1916.

A une assemblée des directeurs, tenue le même jour, M. Rodolphe Audette a été réélu président et M. J. B. Laliberté, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.